



## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 9 décembre 2024, à compter de 19 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, sous la présidence de madame Stéphanie Lacoste, mairesse. Cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Marc-André Lemire, conseiller  
monsieur Mario Sévigny, conseiller  
monsieur Daniel Pelletier, conseiller  
madame Cathy Bernier, conseillère  
monsieur Alexandre Desbiens, conseiller  
madame Catherine Lassonde, conseillère  
madame Carole Léger, conseillère  
madame Sarah Saint-Cyr Lanoie, conseillère  
monsieur Jean-Philippe Tessier, conseiller  
madame Isabelle Duchesne, conseillère  
monsieur Yves Grondin, conseiller  
madame Julie Létourneau, conseillère

Absence motivée :

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général  
Me Mélanie Ouellet, greffière  
Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe et chef de division du greffe  
M. Thomas Roux, directeur de cabinet  
M. Maxime Hébert-Tardif, directeur général adjoint, Module services de proximité  
M. Benoit Carignan, directeur et trésorier, Service des finances  
Mme Évelyne Lemaire, directrice, Service de l'urbanisme  
M. Patrice Furlan, chef de division, Service de l'urbanisme  
M. Dominic Villeneuve, directeur, Service des communications  
Mme Anne-Élisabeth, conseillère en relations publiques, Service des communications

### **1126/12/24 Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur proposition de monsieur Yves Grondin,  
dûment appuyé par monsieur Marc-André Lemire,  
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Discours sur le budget de fonctionnement 2025 et sur le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027**

---

Madame la mairesse prononce le discours sur le budget de fonctionnement 2025.

Le texte du discours est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**1127/12/24 Adoption du budget de fonctionnement 2025**

---

Sur proposition de monsieur Yves Grondin,

dûment appuyé par monsieur Marc-André Lemire,

il est résolu que le budget de fonctionnement de l'année 2025, prévoyant des dépenses et des revenus de l'ordre de 176 900 000 \$, soit adopté et que le document explicatif de ce budget soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du budget 2025 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**1128/12/24 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027**

---

Sur proposition de madame Julie Létourneau,

dûment appuyé par madame Sarah Saint-Cyr Lanoie,

il est résolu que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 soit adopté tel que présenté dans le document explicatif annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**1129/12/24 LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;  
sur proposition de monsieur Marc-André Lemire,  
dûment appuyé par monsieur Alexandre Desbiens,  
il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Lacoste, mairesse

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.